

Aix Marseille Université : un an après, le bilan du programme Safe place for science par Éric Berton

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°432800 - Publié le 05/03/2026 à 09:00

Imprimé par - abonné # - le 06/03/2026 à 10:45



Éric Berton, président d'Aix Marseille Université -

« Ce que nous avons démontré à notre échelle avec le programme Safe place for science pourrait être multiplié si l'Europe choisissait de prendre ce type de programme à cœur et d'en faire un leitmotiv de la construction européenne : accueil, démocratie, jeunesse, liberté académique, connaissance », déclare [Éric Berton](#), président d'Aix Marseille Université, à News Tank le 04/03/2026.

Le programme, dédié à l'accueil des scientifiques Américains dont les travaux de recherche sont empêchés sous l'administration Trump, fête son premier anniversaire le 05/03. Il a été doté de 17 M€ via la Fondation Amidex, qui porte la mise en œuvre de l'Idex (Initiative(s) d'excellence) du même nom, et finance environ 700 k€ à 1 M€ par chaire de professeur, sur trois ans.

Sur près 600 de candidatures reçues, dont 268 éligibles, 31 candidats ont été sélectionnés en 2025, parmi lesquels 23 rejoignent effectivement l'université en 2026, dont a minima 12 ayant aussi obtenu un financement via Choose France for science. Ils « devraient arriver entre septembre 2026 et janvier 2027 ».

Cette démarche d'asile scientifique a eu un impact sur l'image de l'université, ses liens avec le monde socioéconomique, et surtout son attractivité internationale avec « une explosion des candidatures » classiques.

Éric Berton indique par ailleurs espérer que la proposition de loi visant à créer le statut de réfugié scientifique, rédi-

gée par ~~AMU (Aix-Marseille Université)~~ et portée par le député François Hollande (Parti socialiste, Corrèze), revienne au Parlement. « Ce qu'il se passe aux États-Unis pourrait arriver en France », pointe-t-il aussi, dans le contexte électoral.

Un impact « extraordinaire » pour Aix Marseille Université

Un an après son lancement, le 05/03/2025, quel bilan d'étape pour le programme Safe place for science ?

L'impact en termes d'image pour Aix Marseille Université est extraordinaire. Aux États-Unis, en France et dans le monde, il y a eu un intérêt médiatique très fort. Dans le milieu universitaire, tout le monde sait qu'AMU a été la première université à allumer cette lumière. L'impact est aussi socioéconomique : j'ai été sollicité sur le territoire, notamment par les industriels.

« Ce n'était pas une démarche d'attractivité, mais d'asile scientifique. »

Ce n'était pas l'objectif initial. J'ai eu l'idée de ce programme par révolte face à la restriction de la liberté académique aux États-Unis, pour répondre à l'urgence de collègues qui voyaient leurs données disparaître et leurs travaux interdits. Ce n'était pas une démarche d'attractivité, mais d'asile scientifique.

Sur le plan scientifique, l'association des laboratoires à la sélection et l'accueil des lauréats a permis d'embarquer les équipes. Quelques voix — principalement de syndicats de gauche — ont exprimé que les universités manquaient de financement et

qu'il n'était pas logique d'en donner à des collègues américains. Cette critique est vite retombée, car l'argent mobilisé provenait d'un budget dédié à l'accueil de scientifiques étrangers.

Si c'était à refaire, changeriez-vous des choses ?

J'y réfléchirais à deux fois, car cela a représenté une ingénierie totale. Nous avons reçu 600 candidatures : 298 avant la fermeture de l'appel à projets (51 % de femmes pour 49 % d'hommes) et 300 après. Nous avons communiqué via des messageries chiffrées et tenté d'avoir des contacts avec les 300 candidats.

Mais je ne sais pas si je changerais quelque chose. J'ai mobilisé notre Fondation Amidex [qui porte la mise en œuvre de l'Idex du même nom] sur la phrase de recrutement, tout en restant dans les règles pour respecter les procédures classiques. Nous avons réussi à les optimiser, malgré les contraintes de l'emploi public en France.

« Nous avons réussi à optimiser les recrutements »

Quels sont les profils des candidats sélectionnés ?

Sur les 268 candidatures éligibles, nous avons sélectionné 31 candidats, quelques-uns ont renoncé. Ce sont des chercheurs d'environ 50 ans, installés, avec famille et étudiants.

Au total, 23 collègues nous rejoignent, dont 12 ayant aussi obtenu un financement via Choose France for science. AMU a le taux de succès le plus élevé à Choose France, à l'exception du ~~CNRS (Centre national de la recherche scientifique)~~ [15 lauréats], du fait de notre avance sur la préparation des candidatures. Il pourrait y avoir davantage de doubles financements, plusieurs dossiers Choose France étant encore en cours d'évaluation.

Avec nos 130 laboratoires couvrant tous les champs sauf la théologie, les profils sont variés. Les lauréats se répartissent globalement en deux grands ensembles :

- d'une part, les ~~SHS (Sciences humaines et sociales)~~ (droit, histoire, géographie, études de genres...), Choose France ayant été moins ouvert à ces disciplines dans son premier texte [86 candidatures] ;
- d'autre part, les projets liés à l'environnement et au climat.

Autant de sujets où les financements américains ont été arrêtés.

S'y ajoutent des collègues de la ~~Nasa (National Aeronautics and Space Administration)~~, notamment l'astrophysicien Kartik Sheth [qui y occupait jusqu'en mars 2025 des fonctions stratégiques, dont celle de scientifique en chef], pris au LAM (Laboratoire d'astrophysique de Marseille - AMU, ~~Cnes (Centre national d'études spatiales)~~, CNRS).

Certains chercheurs demandent encore à ne pas être cités, de peur de perdre leur poste ou de mettre en danger leurs proches restés aux États-Unis.

Répartition par discipline des 268 candidatures éligibles

- Sciences humaines et sociales : 86 candidatures
- Sciences de la vie : 76 candidatures
- Sciences de l'environnement : 44 candidatures

Quel budget est accordé à chaque lauréat ?

Le programme dispose de 17 M€ via Amidex. Il finance environ 700 k€ à 1 M€ par chaire de professeur, sur trois ans. Cela permet de financer le professeur, ses étudiants et son environnement scientifique. Le montant dépend des besoins matériels, selon les disciplines.

Quel a été le processus de sélection ?

Nous avons mobilisé des membres de la Fondation Amidex, sur des critères d'excellence scientifique. Nous avons aussi regardé la manière dont les collègues étaient empêchés pendant l'administration Trump. L'intégration dans le laboratoire avait été travaillée en amont, parfois avec plusieurs options. Beaucoup collaboraient avec nous avant l'arrêt de certains financements américains.



Le salaire n'a pas été un problème »

Nous avons invité tous les sélectionnés en juin 2025 pour visiter les laboratoires et négocier leur contrat. Le salaire n'a pas été un problème. Les lauréats sont payés au niveau d'un professeur français, cela convient à des collègues ayant déjà fait carrière, qui veulent avant tout faire leur science. La différence salariale existe, mais les avantages sociaux compensent.

Nous imaginions des interrogations sur la scolarisation des enfants, mais ils nous ont surtout parlé du système de protection sociale, de l'enseignement public gratuit, du système de santé, et de la possibilité d'une retraite. Le modèle social français les intéresse beaucoup.

Au lancement du programme, il a été dit que les chercheurs américains ne viendraient jamais. Ils sont pourtant venus, et nous recevons encore des candidatures.

Comment les accompagnez-vous dans leur installation ?

Initialement, nous leur demandions une présence immédiate à Marseille. Nous sommes revenus à des conditions réalistes, pour faciliter au maximum leur installation en 2026 : les lauréats peuvent prendre leur temps pour venir, faire des allers-retours, beaucoup ayant des parents âgés.



Faciliter au maximum leur installation en 2026 »

Nous leur demandons simplement de signer leurs publications au nom d'AMU, puisqu'ils sont en contrat chez nous. Nous accueillons progressivement les chercheurs, et la plupart devraient arriver entre septembre 2026 et janvier 2027.

La Fondation Amidex s'occupe de les accompagner dans leurs démarches administratives. Nous avons sollicité les villes de Marseille et d'Aix-en-Provence, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département Bouches-du-Rhône, tous sont prêts à aider. La Région est notamment prête à nous soutenir pour des inscriptions au lycée international de Marseille.

Les banques — Crédit Mutuel, Caisse d'Épargne et Crédit Agricole — ont joué le jeu pour l'ouverture de comptes bancaires. En France, il faut une adresse pour ouvrir un compte et un compte pour obtenir un appartement, ce n'est pas évident.

Une fois les trois ans écoulés, quelles seront les possibilités pour les chercheurs accueillis de rester à AMU ?

Rien n'est exclu. Certains souhaiteront être pérennisés. Nous pourrions prolonger leur contrat, ce que permet la loi LRU (Libertés et Responsabilités des Universités (loi LRU ou loi Pécresse du nom de la ministre Valérie Pécresse), appelée loi d'autonomie des universités du 10/08/2007 adoptée sous le gouvernement Fillon) via un IDEX, mais aussi les stabiliser sur un poste de fonctionnaire. D'autres préféreront garder leur statut actuel. Surtout, nous les ferons candidater à Choose Europe, qui offre des super grants de sept ans.

Qu'avez-vous fait des candidatures non retenues et que faites-vous de celles que vous continuez à recevoir ? Un deuxième Safe place for science est-il envisageable ?

Nous les redirigeons vers Choose France for science ou Choose Europe. Nous recevons désormais plus de demandes internationales qu'américaines.



Rouvrir à d'autres pays les moyens pour l'international »

Il serait difficile pour moi de relancer un programme à 17 M€. J'avais ces moyens pour l'international et je les ai consacrés aux Américains. Nous les rouvrirons désormais à d'autres pays.

AMU a une tradition d'accueil, non seulement des chercheurs en danger — avec une quinzaine de lauréats du programme Pause (Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil) — mais de tout chercheur, de par son

attractivité scientifique.

Voyez-vous déjà des effets sur la vie scientifique de l'université, mais aussi sur son attractivité auprès des chercheurs internationaux ?

Oui, des dynamiques émergent, notamment sur l'environnement. De nouvelles collaborations apparaissent, par exemple sur les incendies. Cela profite à tout l'écosystème territorial.

Les étudiants américains s'intègrent rapidement dans les laboratoires. C'est l'essence de l'appel à projets : les collègues américains resteront ou repartiront dans trois ans, mais leurs étudiants, eux, feront vivre les collaborations. C'est une mine d'or pour AMU.



Étudiants américains : une mine d'or pour AMU »

Nous observons une explosion des candidatures venant de l'international, sur les CPI (Chaire de professeur junior) (chaires de professeur junior) et les AAP (Appel à projets) internationaux classiques. Nous avons franchi un cap : nous ne sommes plus une université ayant une politique internationale, mais une université internationale.

Le programme a-t-il renforcé la place d'AMU dans la diplomatie scientifique française et européenne ?

Oui, notamment via l'alliance Civis, que nous coordonnons et que nous avons essayé d'entraîner sur ce programme. Certains partenaires nous ont suivis, d'autres moins.

AMU a par ailleurs rédigé une proposition de loi visant à créer le statut de réfugié scientifique. La notion de réfugié scientifique concerne tous les chercheurs, qu'ils soient en danger ou non. Ce statut permettrait des rapprochements familiaux, des cartes de séjour facilitées, un accès à la retraite rapide...



Il pourrait y avoir une deuxième vague de chercheurs en difficulté »

François Hollande a immédiatement accepté de la porter. Déposée à l'Assemblée nationale le 17/04/2025, elle n'a pas été examinée en raison du contexte politique mais elle a été signée par plus d'une centaine de députés de tous bords. J'espère qu'elle reviendra au Parlement.

D'autant que si les républicains gagnent les élections américaines de mi-mandat, il pourrait y avoir une deuxième vague de chercheurs en difficulté. Si certains députés étaient au départ contre notre initiative, disant qu'il n'y avait pas assez d'argent dans

les universités ; aujourd'hui, les mêmes citent notre exemple comme une réussite.

En France, les élections municipales vont débiter, avant la présidentielle en 2027. Les chercheurs ayant fui l'administration Trump pourraient se retrouver dans une position similaire...

Ce qui se passe aux États-Unis pourrait arriver en France. AMU promeut une recherche fondée sur la liberté académique, l'universalisme et le financement de la recherche fondamentale. Je vais demander aux collègues américains d'aller expliquer leur présence et leur parcours à nos étudiants, dans les amphithéâtres, notamment en licence.



Je vais demander aux collègues américains d'aller expliquer leur présence et leur parcours à nos étudiants »

AMU a lancé deux campagnes sur le vote étudiant, fondée sur une enquête donnant un panorama précis des aspirations politiques des étudiants. Nous avons transmis ces données pour aider les responsables politiques à leur proposer des mesures adaptées. Je suis déçu qu'ils ne s'en saisissent pas, notamment pour les municipales à Marseille, s'appuyant sur une « population captive ».

Nos étudiants sont engagés à 60 % dans des associations. L'image d'une jeunesse désengagée perdure mais elle est très éloignée de la réalité. Seuls 44 % comptent voter aux municipales de mars 2026, l'enjeu est d'amener cette jeunesse à s'engager dans les urnes.

Quel souhait formuleriez-vous pour la suite du programme Safe place for science ?



Que l'Europe fasse de l'ESR un cheval de bataille et y investisse massivement »

Ce que nous avons démontré à notre échelle pourrait être multiplié si l'Europe choisissait de prendre ce type de programme à cœur et d'en faire un leitmotiv de la construction européenne : accueil, démocratie, jeunesse, liberté académique, connaissance.

Quand un pays, comme les États-Unis, enferme sa jeunesse dans un isolationnisme patent, elle se méfiera de tout le monde à l'avenir, jusqu'à la haine.

Mon souhait serait que l'Europe affirme que l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) est un pilier de la démocratie et un des derniers vecteurs de notre soft power, et donc qu'elle en fasse un cheval de bataille et y investisse massivement.



Éric Berton

Président @ Aix-Marseille Université (AMU)

Parcours

Depuis janvier 2020	Aix-Marseille Université (AMU) Président
Depuis décembre 2024	Fondation partenariale polytech Président du conseil d'administration
Depuis décembre 2015	Incubateur Belle de mai Président
Depuis février 2010	Aix-Marseille Université (AMU) Doyen de la Faculté des Sciences du Sport
Depuis 2005	Aix-Marseille Université (AMU) Professeur des universités
Janvier 2012 - janvier 2020	Aix-Marseille Université (AMU) Directeur de l'Institut des sciences du mouvement
Janvier 2012 - août 2019	Aix-Marseille Université (AMU) Vice-président innovation et valorisation
1994 - 2005	Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Chargé de recherche

Établissement & diplôme

1992 - 1992	Aix-Marseille Université (AMU) Doctorat en mécanique des fluides
-------------	---

Fiche n° 22784, créée le 15/05/2017 à 14:44 - Màj le 04/03/2026 à 15:52



Aix-Marseille Université (AMU)

Elle a été labellisée Idex de manière pérenne.

Adresse du siège

Agence comptable - service facturier
3 Place Victor Hugo
13003 Marseille France

Général

Date de création	2012
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur
Implantations (dont siège)	Marseille (siège)
Alliance d'universités européennes	Civis (membre fondateur en 2019)
Présidence	Président : Eric Berton (élu le 06/01/2020, réélu le 09/01/2024)

Effectifs étudiants

2006-07	65 692
2007-08	64 057
2008-09	66 438
2009-10	67 785
2010-11	67 552
2011-12	66 779
2012-13	65 234
2013-14	63 188
2014-15	64 059
2015-16	65 069
2016-17	66 043
2017-18	66 443
2018-19	67 286
2019-20	74 193
2020-21	76 113

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	751
2020-21	527
2019-20	764
2018-19	762
2017-18	770
2016-17	782
2015-16	758
2014-15	666
2013-14	640
2012-13	662

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2023-24	2 422
2022-23	2 416
2021-22	2 441
2020-21	2 453
2019-20	2 467
2018-19	2 468
2017-18	2 460
2016-17	2 491
2015-16	2 509
2014-15	2 530
2013-14	2 528
2012-13	2 508
2011-12	2 511
2010-11	2 519

Source(s) : Open Data MESR

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	758,0 M€
2022	803,0 M€
2021	671,1 M€
2020	645,7 M€
2019	646,4 M€
2018	634,9 M€
2017	619,3 M€
2016	612,9 M€
2015	604 M€
2014	585,4 M€
2013	574,1 M€
2012	556,6 M€
Source(s) : Open data MESR	

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	586,3 M€
2022	553,0 M€
2021	532,1 M€
2020	524,6 M€
2019	517,7 M€
2018	500,4 M€
2017	502,6 M€
2016	499,9 M€
2015	495,4 M€
2014	482,5 M€
2013	476,4 M€
2012	462,7 M€
Source(s) : Open data MESR	

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	20,4
2022	47,3
2021	55,7
2020	67,5
2019	30,8
2018	26,5
2017	46,9
2016	50,3
2015	43,0
2014	354,6
2013	362,3
2012	375,4
Source(s) : Open data MESR	

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

Excellences	Vague 1 (2021) : 40M€
NCU	Projet DREAM-U (2018) : 10,4M€
EUR	Vague 1 (2017) : 16,2M€ pour 2 projets
Saps	Vague 3 (2024) : 1,04M€
ASDESR (2023)	Projet BOOSTER : 8,4M€
PUI (2023)	PUI Provence : 6M€ en phase d’amorçage

Fiche n° 1598, créée le 10/03/2014 à 02:37 - Màj le 04/03/2026 à 17:42